

ÉDITION

Société d'Éditions Lux
17, rue de l'Amiral Hamelin, 75016 Paris

Directrice de la publication :

Élise Bourmeau
E-mail : ebourmeau@lux-editions.fr

RÉDACTION

Échanges Média
23, rue Galilée
F-75116 Paris
Tél. : +33 (0)1 44 92 50 50
Fax : +33 (0)1 44 92 50 51

Pour joindre directement

vos correspondants

• **Téléphone** : composez le 01 44 92 suivi des 4 derniers chiffres mentionnés
• **E-mail** : @cpi-media.com précédé de l'initiale du prénom et du nom en entier (en minuscules)

Gérant : Bruno Guillard

Rédacteur en chef :

Jacques Darmon (06 07 65 88 62)

Assistante de production :

Joëlle Daemen (50 62)

Corrections : Catherine Legrand

Ont collaboré à ce numéro :

Marie-Pierre Alexandre, Elise Bourmeau,
Bernard Duval, Pierre-Yves Monleau

PUBLICITÉ

A collaboré à ce numéro :

Thierry Meunier (50 56)

DIFFUSION

Marketing, diffusion, abonnement :

Patricia Chardonneau (50 53)

assistée de Joëlle Labrune (50 50)

Abonnement France : 78 € TTC (511,65 F),
5 numéros par an

Abonnement étranger : 86 € TTC (564,12 F) ;

Par avion : 99 € TTC franco (649,40 F)

Prix au numéro : 19 € TTC (124,63 F)

PRODUCTION

Mise en page : Planète Graphique Studio
(Paris 17^e)

Impression : Imprimerie de Champagne

Routage : ARS

Dépôt légal : mai 2011

© Société d'Éditions Lux SARL

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans la présente publication, faite sans l'autorisation de l'éditeur est illicite et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 11 mars 1957 - art. 40 et 41 et Code pénal art. 425).

Lux - la Revue de l'éclairage : CPPAP 0409T84648

© MÉDIATHÈQUE ERDF / JEAN-LIONEL DIAS.



Michel Francony,
président de l'Association
française de l'éclairage

Éditorial

La santé au cœur de la lumière !

C'est à l'initiative de Christian Corbé, qui a présidé notre association de 2007 à 2010, que vient d'être créé, lors de notre dernière assemblée générale du 23 mars 2011⁽¹⁾, le « Collège Santé » de l'AFE. En effet, il devenait urgent de structurer les enjeux de santé qui accompagnent le besoin de lumière naturelle et artificielle autour d'un groupe de médecins et de chercheurs dans les domaines de l'ophtalmologie, de la biologie, de la physiologie, des rythmes circadiens, de la dermatologie et de l'optique.

Par cette démarche, les meilleurs experts français de ces disciplines peuvent répondre aux questions que tout le monde se pose sur la relation « Lumière-Santé » à partir des dernières recherches. Pour mieux voir et pour « mieux être », il s'agit de faire interagir les facteurs physiologiques, psychologiques et sensoriels pour proposer, réaliser et réfléchir, dans les meilleures conditions, nos actions de notre vie de tous les jours, au travail, dans nos déplacements et nos loisirs.

Tout le monde connaît les bénéfices qu'apporte la lumière pour soigner les dépressions saisonnières, le psychisme et autres maladies de la peau. Mais la récente alerte de l'Anses sur les risques photobiologiques pour les enfants et les personnes aphaques (sans cristallin) liés à l'émission lumineuse dans le bleu, montre la nécessité d'une mise en réseau d'une expertise pluridisciplinaire pour favoriser l'accès à une information fiable et apporter une position indépendante. Indépendante, parce que les positions de ce collège ne seront modifiées ou altérées par personne et parce que l'intégrité de ses membres place ces derniers au-dessus de tout soupçon et en dehors de tout enjeu économique.

C'est aussi pour répondre aux besoins des personnes âgées et des personnes malvoyantes que l'AFE trouvera, auprès de ce collège consultatif, la matière « Lumière-Santé » pour établir ses documents de référence et ses programmes de formation et de communication.

Souhaitons que ce nouveau « Collège Santé » offre aux adhérents de l'AFE, et à la filière professionnelle de l'éclairage, les moyens de concevoir des éclairages encore mieux adaptés aux besoins de lumière et à la légitime demande de bien-être et de mieux vivre pour chacun d'entre nous. À l'heure où la médecine progresse à grands pas avec la mise sur le marché de rétines artificielles, le droit à un environnement de qualité s'impose à tous les citoyens pour que se mette en place une politique de prévention de la malvoyance et d'accompagnement des personnes déficientes visuelles.

Et pour qu'enfin nous puissions mieux communiquer dans un monde où l'éclairage reste un parent pauvre pour les nombreux « malentendants de la lumière » qui sont encore à soigner !

MICHEL FRANCONY,
PRÉSIDENT DE L'AFE

(1) Voir le compte rendu de l'AG de l'AFE dans ce numéro de Lux.

« COLLÈGE SANTÉ »

La veille sanitaire de l'AFE

L'un des points forts de l'AG 2011 de l'AFE a été la présentation et le lancement, par le Pr Christian Corbé, vice-président de l'Association et professeur de physiopathologie sensorielle aéronautique et spatiale, du « Collège Santé » qui complète l'expertise du comité scientifique de l'AFE, présidé par le Dr Cyril Chain.



« Collège Santé » a ainsi vu le jour. Aujourd'hui, cette entité est dotée d'un projet et d'une lettre de mission. Elle est composée de membres éminents de la recherche, de la clinique et de l'optique (voir encadré) ayant pour réflexion commune le savoir-faire en ce qui concerne la santé et le bien-être de chacun d'entre nous. « En particulier l'environnement lumineux, dont tout être vivant a besoin pour vivre », souligne Christian Corbé, en proposant la définition suivante du Collège : « Accompagner l'évolution technologique "lumière" au regard de l'humain dans son bien-être, son épanouissement environnemental et social, son accessibilité au déplacement en ambiance de basse luminance naturelle, sans oublier la répercussion sur sa vision et sa santé. Il se veut être une veille sanitaire de l'AFE. »

Son mode de fonctionnement est très souple. Les discussions entre les membres du conseil se font via une plate-forme internet protégée pour communiquer directement. Nul besoin d'organiser des réunions régulières, cela se passera en direct, avec réponses immédiates. ■

« L'importance des préoccupations exprimées par nos concitoyens vis-à-vis de leur santé est devenue aujourd'hui si présente que s'imposait la création d'un collège spécifique au sein de l'AFE », introduit Michel Francony. Et d'estimer que, si cette prégnance ne s'était pas développée, « les peurs des Français face à l'innovation, parfois exprimées de façon désordonnée, auraient conduit l'Association, forte de son autorité et de son rôle moral, à prendre position et à l'exprimer, ensuite à rechercher et à travailler ces sujets ». Grâce à Christian Corbé et à ses 3 années de présidence de l'AFE, ce

Les participants au « Collège Santé »

Outre le Pr Christian Corbé, neuf membres représentant la recherche, le secteur clinique et l'optique, composent le « Collège Santé » de l'AFE.

- le Pr Francine Béhar-Cohen de l'UMRS Inserm, université Paris Descartes, l'une des patronnes de la recherche en ophtalmologie sur la rétine, qui a été récemment chargée du rapport « Lumière, LED, santé et œil » ;

- le Dr Béatrice Lebaill, ophtalmologiste des hôpitaux, spécialisée en physiopathologie sensorielle, l'une des rares spécialistes français et européens à prendre en compte la prise en charge de la santé visuelle des enfants ;

- Véronique Valbin, psychologue clinicienne qui étudie la répercussion de la lumière sur l'être humain et son comportement ;

- le Pr Françoise Viénot, du Museum national d'histoire naturelle, qui participe déjà aux travaux de la CIE et de l'AFE depuis longtemps ;

- le Dr Cyril Chain, chargé du domaine Éclairage public au

Certu / Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et président du CIE France ;

- Cédric Dematons, spécialiste de l'optique. La moitié de la population mondiale porte des lunettes. Or, quand on met un filtre devant l'œil, on peut léser une partie de l'information entrant au niveau oculaire. Il s'agit d'une spécialité particulière consistant à faire bénéficier d'une bonne transmission de la lumière à travers les lunettes ;

- le Dr Claude Gonfrier, spécialiste des rythmes biologiques, chercheur au sein du Département de chronobiologie de l'Inserm M 846 à Bron, et qui, à ce titre, participe à la prévision des missions spatiales sur Mars ;

- le Pr José Sahel, ce patron de l'Institut de la vision, grand chercheur de l'ophtalmologie internationale, exerce à l'hôpital des Quinze-Vingts ;

- Bernard Sanselme, du Centre interrégional de mesures physiques Auvergne – Cram.

JEAN-JACQUES EZRATI REÇOIT LE PRIX ALFRED MONNIER
40 années consacrées à l'éclairage scénographique et muséographique

Un autre moment fort a marqué l'AG 2011 de l'AFE. Plus traditionnel, celui-ci, il s'agit du prix Alfred Monnier qui, cette année, a été remis par Françoise Viénot à Jean-Jacques Ezrati. Une occasion de (re)découvrir un parcours professionnel peu banal, essentiellement consacré à la lumière, surtout muséographique.

« Françoise Viénot était la mieux placée pour me remettre ce prix. Depuis le grand nombre d'années que nous nous connaissons, nous avons réalisé de nombreux travaux communs. » Ce prix récompense plus d'une quarantaine d'années vouées aux

théâtres et aux musées, et, surtout, à leurs lumières. Un parcours riche, ayant débuté à la fin des années 60, au sein du kibboutz Yekhiam, en Israël. À l'époque, trois personnalités le « mirent dans la lumière » :

- tout d'abord, le chef électricien Zéev Gavish qui, rapidement, lui

a confié la responsabilité des équipements utilisés pour les manifestations festives. Il était alors âgé de 24 ans ;

- ensuite, le professeur Eliyahu Nééman, notamment consultant au sein du Lawrence Berkeley National Laboratory, en Californie, avec lequel il participa

à ses premiers tests portant sur le rendu de couleur des tubes fluorescents. Plus tard, son parcours professionnel lui fera de nouveau croiser celui du professeur Nééman dans le cadre de la CIE (Commission internationale de l'éclairage) ;

- enfin, Yékiel Orgal, l'éclairagiste

